

# La compagnie d'administration no 2 au rassemblement de troupes de 1890

Autor(en): **Isoz, James**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **35 (1890)**

Heft 11

PDF erstellt am: **18.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-348186>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

bonne exécution, la valeur de cette critique est encore augmentée.

Après quelques dispositions sur *les exercices de gymnastique avec fusil, et le maniement du sabre*, le chapitre se termine par une *instruction du soldat pour le combat en tirailleurs*.

Cette instruction simple et pratique cherche à apprendre aux recrues la manière de se servir de leurs armes sur le terrain et dans toutes les positions, mettre en joue rapidement et tirer de même sans nuire à la précision du tir, utiliser les couverts, se défiler, franchir les obstacles. Elle recommande surtout aux hommes d'exercer constamment la mise en joue sur la place d'exercice, sur la place de tir, dans le terrain, tantôt au commandement, et tantôt dans la position même de « *repos* » dans laquelle chacun pour soi répète rapidement cet exercice (§ 53).

Enfin, autre disposition essentielle: « Il faut veiller strictement à ce que les hommes, après chaque coup dans le feu individuel, et à chaque instant de répit dans le feu de magasin, remplissent immédiatement le magasin, et glissent une cartouche dans le canon de sorte que cela devienne pour eux une habitude (§ 57) ».

(A suivre).

---

## La compagnie d'administration n° 2 au rassemblement de troupes de 1890<sup>1</sup>.

*Entrée au service.* La compagnie d'administration entrée en service à Fribourg le 22 août n'a pu être complètement organisée qu'à une heure avancée de la soirée grâce à l'arrivée tardive du détachement de Neuchâtel; ces arrivées tardives nuisent à la bonne entrée au service, et à la discipline des premiers jours.

*Effectif.* L'effectif d'entrée, officiers compris, a été de 130 hommes, soit 114 hommes de la compagnie n° 2 et 16 d'autres compagnies. Les hommes inscrits au contrôle de corps étant au nombre de 158, 44 ont donc fait défaut, soit le 28 %.

*Renfort.* L'effectif de 130 hommes étant insuffisant pour pouvoir subvenir d'une *manière normale* à la subsistance de la division et du régiment de landwehr, ainsi qu'au service de garde des installations et magasins, tout en consacrant quelques heures

<sup>1</sup> D'après les *Blätter f. Kriegsverwaltung*.

à l'instruction de la troupe, des hommes de renfort furent demandés à l'infanterie. Ce renfort arriva le 1<sup>er</sup> septembre; il comprenait 115 hommes dont 71 boulangers, 21 bouchers et 23 soldats d'autres métiers.

Ainsi l'effectif total fut de 245 hommes, soit :

	de la Cie	renfort	total
10 officiers	—	—	10 officiers.
7 fourriers	—	—	7 fourriers.
7 sous-of. boulangers	6	—	13 sous-of. boul.
1 sous-of. boucher	1	—	2 sous-of. bouch.
2 sous-of. d'aut. mét.	—	—	2 s.-of. d'aut. m.
64 boulangers	65	—	129 boulangers.
28 bouchers	20	—	48 bouchers.
11 soldats d'autres mét <sup>rs</sup>	23	—	34 soldats d'autres métiers.

Totaux 130 de la compagnie      115 détac. 245 au total.

Cet effectif permit au chef de compagnie de faire alterner les travaux techniques avec l'instruction militaire; 80 fusils mis à disposition de la compagnie furent touchés, et les exercices militaires qui eurent lieu contribuèrent grandement au maintien d'une discipline satisfaisante.

*Service de la boulangerie.* Au commencement des manœuvres de division soit dès le moment où la compagnie d'administration dut fournir toute la subsistance de la division et du régiment de landwehr, le service de boulangerie fut divisé en 3 escouades travaillant 8 heures chacune, soit (à raison de 8 hommes par garniture de 4 fours et d'un sous-officier pour 2 garnitures) pour les 20 fours subdivisés en 5 garnitures de 4 fours 9 sous-officiers et 120 boulangers; on disposait alors de 129 boulangers et 13 sous-officiers; malgré cet effectif qui paraissait devoir suffire largement à cette organisation du service en 3 escouades, il fallut, après une expérience de 3 jours, y renoncer et ne faire que 2 escouades travaillant alternativement 12 heures chacune au lieu de 8, et permettant de réduire le nombre des boulangers à 80. — On avait d'ailleurs reconnu la nécessité de faire un choix dans le personnel, d'opérer un triage pour élaguer les éléments incapables. Une fois ce triage opéré, des 129 boulangers ou soi-disant tels, 80 seulement furent trouvés aptes au service; les autres étaient pâtisseries ou avaient changé de métier.

Les inconvénients résultant de l'appel de troupes de renfort au milieu du service se résument comme suit :

a) Discipline rendue difficile ; perte de temps pour la réorganisation des services.

b) Les services rendus ne sont pas en rapport avec l'importance du personnel employé, vu le manque de connaissance qu'a celui-ci du matériel.

Il est évident que ces détachés des bataillons ne peuvent en aucune façon fournir la même somme de travail utile que les soldats formés au service spécial des compagnies d'administration.

Dans ces conditions, on ne saurait trop demander que l'on complète le plus tôt possible le personnel des compagnies, suivant les projets étudiés depuis si longtemps.

*Service de la boucherie.* Les jours de pluie, l'abattage a eu lieu aux abattoirs de la ville. La majeure partie du bétail fût cependant abattue en plein air, sous les 5 échaffaudages de la boucherie de campagne installés à proximité immédiate des magasins et de la boulangerie de campagne. Le service de la boucherie, grâce à un personnel suffisant, fonctionna dans de bonnes conditions ; on abattit au total 122 bœufs de bonne qualité, dont 2/3 du pays et 1/3 étrangers.

*Fournisseurs.* Les fournisseurs de bétail, farine, fromage et vin ont fourni d'une manière fort satisfaisante et conformément à leurs contrats ; les fournitures de bois de boulangerie ont par contre laissé à désirer dans les commencements.

*Instruction.* Vu le mauvais temps, les travaux de construction ont pris un temps considérable et ce n'est guère que depuis l'arrivée du renfort (1 sept.) que l'on put consacrer chaque jour quelques heures à l'instruction militaire proprement dite ; le service des compagnies d'administration, le règlement de service, l'organisation militaire, la connaissance de l'arme, l'école de soldat et le service de garde furent passés en revue. Le service de garde des établissements, parcs et magasins, fût l'objet d'un soin tout particulier, spécialement en vue de l'instruction des hommes. Ce service fut fait d'une manière très satisfaisante et nous confirme de plus en plus dans l'opinion que les soldats des compagnies d'administration devraient être armés du fusil d'infanterie.

*Discipline.* La discipline a été satisfaisante, grâce aux exercices militaires.

*Troupe.* Les cadres et la troupe sont bons, pleins de bonne volonté et à hauteur de leur tâche. Les jeunes sous-officiers sont

bien instruits et ont l'autorité voulue sur leurs hommes; les appréciations ci-dessus s'appliquent également à la section du train qui a très bien fait son service.

*Train.* La section du train de la compagnie d'administration forte de 3 officiers, 49 sous-officiers et soldats et 64 chevaux, est entrée au service le 28 août : les distributions des 26, 27, 28 et 29 août furent faites au moyen d'attelages de réquisition, non sans difficultés de nature à nuire à la bonne marche du service. Les distributions pendant les manœuvres ayant toutes lieu en gare de Romont, les subsistances furent acheminées par chemin de fer ; le service du train se borna ces jours-là à un camionnage dès les magasins établis aux Grand'Places, à la gare de Fribourg.

Les chevaux étaient bons ; leur équipement médiocre, peut cependant être considéré comme suffisant.

*Matériel.* Le matériel de la compagnie répond bien à son but : léger et solide sans être trop compliqué, ce matériel permettra aux compagnies d'administration de faire sûrement face à leur service dès que le personnel aura été complété et mis en rapport avec l'outillage.

Les 2 lampes système Wells ont donné un éclairage excellent sur tout le terrain occupé par la boulangerie de campagne, soit sur une longueur de 150 mètres et une largeur de 40 ; grâce à cet éclairage, le travail de nuit se fit dans d'aussi bonnes conditions que celui de jour.

Vu le matériel considérable mis entre les mains d'une compagnie d'administration, tant matériel de corps que sacs, bâches, etc., etc., une certaine marge pour objets égarés devrait être admise, il est de fait que les bonis d'ordinaire sont généralement absorbés pour paiement des objets manquants, ce qui n'est peut-être pas très équitable étant donné que, dans une compagnie d'administration, la proportion entre le matériel et les hommes est tout autre que dans les autres corps.

Comme d'habitude, les chars de réquisition laissaient beaucoup à désirer.

*Constructions.* La compagnie avait établi les fours, boucherie de campagne, magasins, bureaux et place de parc sur les « Grand Places », emplacement d'un accès facile, à proximité de la gare et parfaitement approprié à son but.

Les 20 fours furent construits par groupe de 4, formant ainsi 5 garnitures séparées ayant chacune leurs 3 tentes distinctes ; cette installation a donc été conforme à celle enseignée « dans les

instructions spéciales des troupes d'administration ». — Elle a l'avantage de bien subdiviser et répartir le service et l'inconvénient de demander beaucoup de place. Cependant le service s'en est bien trouvé et nous estimons que le système réglementaire doit être suivi toutes les fois que l'on dispose d'emplacements suffisants.

Le sol de la place étant imperméable ne permettait pas à l'eau de s'écouler, de telle sorte que pendant les jours de pluie une partie du personnel fut employée à vider les fossés. Malgré cela les boulangers durent travailler les pieds dans l'eau.

Les fours, légèrement exhaussés, marchèrent très bien; contrairement à ce que l'on aurait pu craindre, les fours d'extrémité cuisirent aussi bien que ceux du centre, ce qui prouve qu'en garnissant suffisamment les côtés de terre, il ne se produit pas de perte de chaleur, et que le groupement des fours en nombre plus grand que 4, n'offre aucun avantage au point de vue de la cuisson. L'une des garnitures fut construite plus exhaussée que les autres, le sol de l'âtre se trouvait à 0,40 m. au-dessus du terrain naturel et le remplissage fut fait en débris de molasse; cette garniture marcha très bien et nous confirme dans l'idée qu'il est en tous cas préférable d'exhausser les fours, si l'on peut trouver facilement les matériaux nécessaires et si l'on dispose du temps voulu pour ce genre de construction plus long que celui comportant la construction des fours directement sur le sol.

La couverture fut faite d'après un croquis de l'instructeur en chef des troupes d'administration; cette couverture, moitié bâches, moitié planches, est pratique et constitue un réel progrès en déterminant une fois pour toutes, un modèle qui faisait défaut jusqu'à ce jour.

La boucherie de campagne, en plein air, fut également installée par la troupe; elle se composa de 5 échafaudages avec planchers, conformément au règlement.

*Distributions.* La distribution pour toute la division prenait en moyenne 3 heures; les quartiers-maîtres des corps y assistaient régulièrement et l'ordre de la place fut toujours bon. Il ne s'est produit, à l'occasion de ces distributions, aucune réclamation.

Il a été distribué aux troupes par les soins de la compagnie d'administration;

148950	ration de pain	coûtant 18 1/2 c. la ration.
130187	» de viande	» 1.55 le kg.
31015	» de conserves	— — —

37799	rationes de fromage	coûtant	1.70 c. le kg.
37801	» de vin	»	0.62 c. le litre.
18940 1/2	» d'avoine	—	—

La dernière distribution (11 sept.) a porté sur un effectif de 13014 hommes et 1692 chevaux, cette distribution ayant été faite pour 2 jours, la compagnie a distribué ce jour-là 26028 rations de vivres, et 3384 rations d'avoine.

Il a été abattu 122 bœufs au total.

La boulangerie de campagne a employé :

85937	kg. de farine	à fr. 30.50	total fr. 26210.75
2071 1/2	» de sel	à » 21.—	» » 445.80
126 1/2	stères de bois de sapin	à » 9.50	} » » 1209.25
1/2	» » fayard	à » 15.—	
Levain et recoupage			» 50.70

Total fr. 27916.50

Il a été fabriqué 151,000 rations de pain, dont le prix de revient est d'environ 18 1/2 c.

Le chef de la compagnie d'administration n° 2.

James Isoz, major.

7 octobre 1890.



## Société fédérale des officiers.

### SOUS-SECTION DE LAUSANNE

Cette sous-section a inauguré lundi 3 novembre la série de ses séances d'hiver, en nommant son comité pour 1891.

Ont été élus : Président. M. le major Vuagniaux. Membres : MM. Auberjonois, capitaine d'infanterie ; Regamey, 1<sup>er</sup> lieutenant de cavalerie ; F. Secretan, 1<sup>er</sup> lieutenant d'infanterie ; Estoppey, lieutenant d'infanterie.

M. le 1<sup>er</sup> lieutenant Feyler a présenté ensuite une étude critique du projet d'un nouveau règlement d'exercice de l'infanterie, élaboré par M. le colonel divisionnaire Feiss. L'heure avancée ne permettant pas d'entrer dans une discussion détaillée des conclusions de cette étude, et des dispositions du projet, le sujet sera reporté à l'ordre du jour d'une prochaine séance.

